



N° 97

1939/1945 LES PAYS BALTES DANS LA TOURMENTE.

Editorial

Fidèles lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe d'Histomag vous présente une nouvelle étape de son tour d'Europe. Après la Roumanie et les rives de la mer Noire nous vous donnons rendez-vous sur la mer Baltique.



Mais avant de parler du dossier, j'aimerais vous rappeler que cette année notre forum Le Monde en Guerre innove un nouveau concept d'histoire parallèle. En effet, à 80 ans d'écart, nous suivons le déroulement de la guerre mois par mois. Depuis son récent lancement, il a l'air d'emporter votre adhésion et pour cela nous vous en remercions.

Pour revenir au dossier d'Histomag et puisque nous parlons des commémorations, il y a trente ans, les Lituaniens, les Lettons et les Estoniens formaient une chaîne humaine appelée la voie balte pour "célébrer" le 50^e anniversaire du pacte Molotov-Ribbentrop signé le 23 août 1939, scellant le destin des trois petites républiques baltes. Cette chaîne humaine de deux millions de personnes, s'étalant sur 687 km reliait les trois capitales, Tallin, Riga et Vilnius. Le rideau de fer commençait à s'ébranler, la Hongrie avait été le premier pays à le démanteler à partir de mai 1989, suivront ensuite les autres pays du pacte de Varsovie, trouvant son point culminant avec la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. Les pays baltes attendront encore deux ans pour obtenir leur indépendance en août 1991.

Avant d'entamer la présentation du dossier, Daniel Ruelens animateur de la chronique « Vu sur le forum » rapportera l'analyse de clichés d'une colonne blindée photographiée dans les Flandres. Prosper Vandenbroucke débute le dossier balte avec l'occupation soviétique de 1939 suivie par l'arrivée des Allemands qui au grand désespoir des populations ne restaureront pas l'indépendance si chèrement acquise en 1918. A mon tour, je présente une unité de soldats estoniens qui a combattu sous l'uniforme finlandais durant la Guerre d'Hiver et qui poursuivra la lutte avec la Guerre de Continuation. Notre spécialiste de l'aviation Gregory Haffringues s'est penché sur une unité aérienne clandestine, le groupe Buchmann. Quant à la marine, Prosper a rédigé un article particulièrement intéressant sur son activité avec les Alliés. Un article reviendra sur le sort des Juifs des pays baltes, terrain de chasse de l'Einsatzgruppe A, tiré du website Terre Promise. Le sujet suivant est consacré aux unités baltes servant dans la Waffen-SS et, pour clore le dossier, les

Frères de la Forêt, l'histoire de ces partisans baltes qui ont mené la vie dure à l'occupant soviétique durant une dizaine d'années après la fin de la guerre.

Comme il est d'usage, notre webzine contient une seconde partie aux sujets très divers. Jacques Rennes nous livre son témoignage sur la fabrication des fuselages de LeO 45, dans les carrières de Saint-Leu d'Esserant. Les souterrains il en est question avec l'histoire de la défense passive de Paris de Gilles Thomas. L'article suivant concerne l'activité du service des douanes qu'on a souvent oublié dans l'histoire de notre pays, une étude minutieuse menée par Rémy Scherer. Pour terminer, nous quittons la France pour évoquer les soldats d'origine nipponne qui ont combattu avec l'armée US en Italie et que l'on retrouve ensuite en France, épopée retracée par Albert Gilmet.

Ce numéro n'aurait pu être réalisé sans l'aide de Jean Cotrez et Daniel Ruelens qui contribuent avec leurs articles et participent également à la relecture sans oublier Patrick Fleuridas qui est chargé de la tâche la plus ardue, la mise en page. Un remerciement chaleureux aux divers contributeurs dont je salue les articles qui sortent des sentiers battus. Merci à vous qui nous lisez et soutenez, faites vivre ce numéro en attendant le prochain.

PS : n'hésitez pas à me contacter par pm (alfa1965) ou un autre administrateur du forum pour proposer un sujet. Il sera lu avec beaucoup d'attention.

Alexandre SANGUEDOLCE



Le clocher de la Basilique Saint-Pierre de Riga en flammes après des tirs répétés de l'artillerie allemande le 29 juin 1941.

Saint-Pierre est une église évangélique luthérienne de Riga, la capitale de Lettonie, dont elle est l'un des symboles les plus connus. Les premiers documents en faisant mention datent de 1209. Sa tour mesure 123,5 m, dont 64,5 m pour la flèche.

La basilique St Pierre, fut gravement endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale - la tour, le toit, une partie de l'église ont été détruits ainsi que tout l'équipement intérieur. Une reconstruction systématique fut lancée en 1954.

En 1997 l'église est classée dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sommaire

- 1 : Vu sur le forum, par Daniel Ruelens.**
- 2 : L'occupation soviétique puis allemande des Pays Baltes, par Prosper Vandembroucke.**
- 3 : Les volontaires estoniens sous l'uniforme finlandais, par Alexandre Sanguedolce.**
- 4 : les Frères de la Forêt par Alexandre Sanguedolce.**
- 5 : Le groupe Buchmann, par Grégory Haffringues.**
- 6 : La Marine marchande lettone de 1941 à 1945, par Prosper Vandembroucke.**
- 7 : L'extermination des Juifs.**
- 8 : La 20. Waffen-Grenadier-Division der SS (estnische Nr.1) par Alexandre Sanguedolce.**
- 9 : Fuselages de LeO 45 à St-Leu d'Esserant, par Jean-Philippe Mathieu.**
- 10 : Service des Douanes de 1939 à 1945 par Rémy Scherer.**
- 11 : La défense passive à Paris, par Gilles Thomas**
- 12 : Des japonais dans l'US Army en Italie et en France par Albert René Gilmet.**

11 : La défense passive à Paris

« S'efforcer de comprendre ce qui s'est passé, c'est la tâche normale de l'historien. Il ne peut y réussir qu'à condition de disposer de sources abondantes, qu'il lui faut étudier avec un soin minutieux. Il doit alors faire appel à toutes les ressources que son érudition met à sa disposition, sans partir d'un a priori quelconque, en évitant de se laisser impressionner par ce qu'ont dit ses prédécesseurs, sans les négliger non plus car il ne doit pas croire qu'ils se sont nécessairement trompés. Tâche délicate, difficile même, dont la réussite n'est jamais complète. La "vérité historique" n'est jamais qu'une reconstitution approximative des faits, des mentalités, des réactions, toujours influencée par l'état d'esprit personnel de l'historien. Mais les contemporains eux-mêmes n'ont pu tout savoir et eux aussi ont été influencés, tant par leur état d'esprit personnel que par celui de l'époque ». Joël Le Gall, *La bataille d'Alésia*, p.13, § « S'informer » (publications de la Sorbonne © 1999).

« Il faut être plus méfiant sur le terrain de l'histoire que sur celui de la vie. La certitude est rarement absolue. C'est tout ce que nous pouvons affirmer. » Héron de Villefosse, *Histoire de Paris*.



« La prochaine guerre, ce sera une nappe de gaz mortels, qui tombera sur nous comme un drap mortuaire. Alors, tout bien pesé, voici la réponse que je fais à *Germinal* [revue périodique paraissant à Toulon] : "Si la guerre éclate, je ferai comme tout le monde : je me ferai enterrer." » Guy de la Fouchardière : *La prochaine dernière* (1932 - éditions Moutaigne. Fernand Aubier éditeur)

Le 25 août 1944, la ville de Paris fut déclamée dans la litanie d'une envolée lyrique ô combien juste et inoubliable : « Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. » Mais on pourrait également intercaler « Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple, libéré par ses sous-sols... », si ce n'était intervenir sur ce discours aujourd'hui historique par le moment et les circonstances où il fut prononcé, et qui le rend immédiatement reconnaissable dans le monde entier. Cette précision concernant les ramifications souterraines de la capitale n'est pas anecdotique car les carrières et catacombes, les égouts, le métro eurent un impact non négligeable dans les déplacements des individus et le résultat

final ; et il en reste bien plus que des traces dans ces sous-sols marqués à jamais du passage des hommes et femmes dans leur entrelacs de galeries. Ils mériteraient certainement d'être reconnus pour ce rôle libérateur, une raison de plus qui pourrait permettre d'envisager le classement des carrières souterraines au patrimoine mondial de l'Unesco ; car en plus de représenter les racines géologiques du patrimoine architectural de la capitale, elles sont la grande œuvre au noir de Charles-Axel Guillaumot, architecte du roi qui y a travaillé toute sa vie pour éviter que la capitale ne soit engloutie dans ses propres entrailles.

, Un précédent traumatisant : la Première Guerre mondiale Dès le début des années 20's, on se mit à réfléchir à un péril aéro-chimique potentiel, et en 1923 le ministre de la Guerre André Maginot (l'homme de la ligne de fortifications éponyme imaginée à la même période) publia une instruction provisoire sur la Défense Passive. On prenait déjà conscience que les Allemands étaient en train de développer un esprit revancharde, suite aux conditions d'armistice de la Première Guerre mondiale qui avaient été pour le moins particulièrement pénalisante pour leur économie.

1_C'est « l'Homme qui a véritablement sauvé Paris », qualificatif judicieusement choisi par Graham Robb dans *Ceux qui ont fait Paris* (Flammarion 2013). D'ailleurs, le Conseil de Paris, en formation de Conseil municipal, dans sa séance des lundi 22 et mardi 23 avril 2013 a formulé le vœu « Que le nom de Charles-Axel Guillaumot soit attribué à une voie en son hommage dans le 14e arrondissement, à proximité de la place Denfert-Rochereau près de l'entrée des catacombes et de l'Inspection générale des carrières où cet hommage prend tout son sens. » Il ne reste plus qu'à passer des intentions à l'acte (tant attendu par les 800 descendants actuels de Guillaumot).
Mise en lumière et mise au point de la réalité des sous-sols parisiens pendant l'Occupation gilles.thomas@paris.fr p.1 / 19

Les années s'écoulant, l'aviation qui n'en était qu'à ses prémices lors du premier conflit mondial devenait de plus en plus performante. En outre, lors de ce qui devait être la « Der des Ders », les gaz de combats étaient apparus avec leurs cohortes de victimes (a minima 130 000 intoxiqués et 6300 décès pour la France / 1 à 7 M de victimes dans l'ensemble des nations avec 17 000 à 27 000 morts) et de traumatisés jusque dans la population civile.

Dès le 30 août 1914, Paris avait déjà eu à connaître des bombardements par avions, mais aussi par canons et par ballons, causant la perte de au moins 527 personnes (plus 1261 blessés). On en a déduit en toute logique

que la même chose risquait de se reproduire, mais avec un potentiel meurtrier accru de manière exponentielle. Pendant la Première Guerre, la population avait alors naturellement pris l'habitude de chercher refuge dans les caves et les stations de métro.

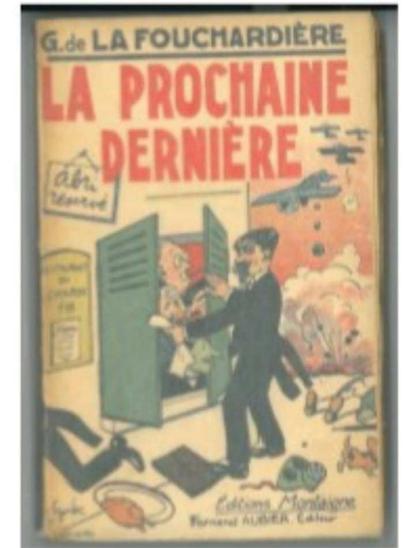


Paris bombardé en 1918. Gravure sur bois de Maurice Busset.

Au lendemain de ce premier conflit mondial, on légiféra à outrance puisque de 1922 au 1er septembre 1939, le gouvernement français sera à l'origine de « deux lois, quatre décrets-lois, 34 décrets, 109 circulaires, 29 instructions, 18 arrêtés ministériels et onze notices relatifs à la Défense Passive » 2.

2_Puis, à partir de l'entrée en guerre du Paris jusqu'à la débâcle de juin 1940, vinrent s'y ajouter « quatre nouveaux décrets-lois, ainsi que treize décrets, neuf circulaires et deux instructions. »

Au commencement des années 30's, on ne croyait déjà tellement plus à une paix durable que parut un essai de Georges de la Fouchardière, sobrement intitulé « La prochaine dernière » (publié en 1932).



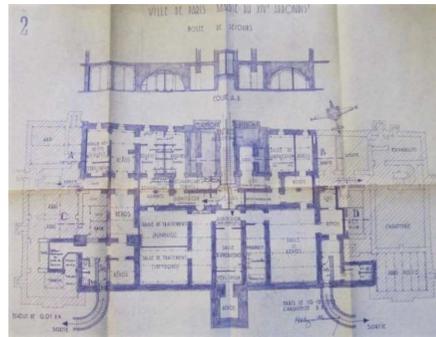
À cette même période, on commence la fortification de la frontière est de la France par l'établissement d'un continuum de blockhaus enterrés ; en 1933, pour l'ensemble des chantiers de construction de cette fameuse ligne Maginot, on recense environ 25 000 ouvriers civils. Simultanément, le Conseil de Paris, dans sa formation de Conseil Municipal, publiait régulièrement des comptes-rendus des réponses aux questions que ne manquaient de lui soumettre des administrés ou des députés. Suite à la promulgation de la « Loi relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population civile » (Journal Officiel du 9 avril 1935) dans les séances des vendredi 29 et samedi 30 mars 1935, on s'inquiétait déjà du retard pris dans l'organisation des « mesures à prendre en cas de bombardement par avions, aéronefs, canons à longue portée ou autres engins destructeurs de même nature », ou sur « la préparation et l'entraînement du personnel contribuant à la défense passive ». Il faut dire que plusieurs publications faisaient état de l'impréparation par la France par rapport aux pays voisins. Pour essayer d'y remédier tant que faire se pouvait, on évoqua à plusieurs reprises l'émission d'emprunts pour essayer d'accélérer la chose. La fin des années 30's ne vit que s'amplifier la sensibilisation de la population et des dirigeants : rien que pour l'année 1938, on évoqua au Conseil de Paris les 28 novembre, 1er décembre, 5 décembre, 16 décembre, 21 décembre, la Défense Passive, qui était devenue le sujet essentiel des conversations même s'il n'était pas nouveau. En effet, la société civile elle-même, avait pris les choses en main pour essayer de pallier au manque qu'elle ressentait. En se limitant au 16e arrondissement et sans prétendre nullement à l'exhaustivité, le 9 mars 1933 eut lieu une première réunion au bureau du Cabinet du Préfet (rue de la

Pompe) sur les dispositions à prendre pour la recherche des abris ; un congrès fut organisé l'été 1933 à la Sorbonne par les Assistants du Devoir National (avec présentation d'un « Musée anti-gaz ») ; deux séries de huit conférences sur la Défense Aérienne se déroulèrent sous l'égide de l'Aéro-Club du 16e avec le thème « Paris et la France sont-ils défendus contre une agression aérienne ? » durant l'année 1936 ; en décembre de cette même année, les ADN organisèrent dans ce même arrondissement des formations, car « Connaître un péril, c'est y parer ». Ces présentations ne se contentaient plus d'être théoriques, parfois elles étaient donc suivies d'exercices pratiques sur le port du masque, les premiers soins, etc. L'Union nationale de Défense aérienne présentait quant à elle en février 1937 « l'Alerte à la maison », suivi de « l'Alerte dans la rue ». En 1938 et 1939, l'emballage ne fit que progresser, les congrès succédèrent aux expositions statiques comme itinérantes. Au cours de l'Exposition internationale des Arts et techniques appliqués à la vie moderne de 1937, qui avait une section Urbanisme souterrain (Classe 17 ter) au musée d'art Moderne du Palais de Tokio (comme cela s'écrivait alors), était présentée « La Protection des Populations contre le Péril Aérien », où l'on pouvait y choisir son abri, individuel, familial ou collectif, à construire soi-même, en kit ou en passant par des entrepreneurs de travaux publics. Puis, le 15 juin 1939 eut lieu une autre exposition dans la gare et sur l'esplanade des Invalides, dans le cadre de la Semaine nationale de la Sécurité, qui se déroula à la maison de la Chimie du 18 au 25 juin.

La recherche de sites pouvant servir d'abris

La Commission Supérieure de Défense Passive, réorganisée par décret du 2 avril 1939, fut appelée à procéder à l'étude et la coordination des plans d'ensemble de la Défense Passive. En exécution de la loi du 8 avril 1935 et du décret du 20 décembre 1935, son rôle était de faire procéder au recensement des caves et sous-sols d'immeubles pouvant être utilisés en l'état ou après des travaux confortatifs nécessaires (il n'est jamais trop tard !), et évaluer leur contenance. À ces caves et sous-sols, il convint d'ajouter les constructions nouvelles pour lesquels un abri pouvait être créé *de novo*, et les grosses transformations d'immeubles publics et privés facilitant dans ce cas l'intégration d'un abri. L'aménagement d'abris n'était alors obligatoire que pour les immeubles des Services publics, les sociétés concessionnaires, les industries classées dans la première catégorie au titre de la DP, les établissements industriels et commerciaux. Cette commission devait aussi faire recenser les espaces libres où des tranchées-abris pourraient être creusées. L'intérêt des caves est principalement qu'elles constituent un abri de proximité, donc la durée de cheminement pour y accéder est réduite, et leur multiplication assure le fractionnement et la dispersion de la population, ce qui est aussi un gage de sécurité en cas d'atteinte du site par une bombe, le nombre de personnes potentiellement atteintes étant alors limité. En revanche, il est plus difficile de les équiper pour les rendre étanches aux gaz, donc le masque à gaz (ce

symbole de la défense passive) devient obligatoire. Pour renforcer les caves et les convertir en abri, il faut y ajouter des étais métalliques ou des madriers en bois (plus facile à mettre en place même par des non spécialistes, mais ce matériau présente un danger d'incendie, ainsi qu'un problème de conservation en milieu humide ou infesté de rongeurs, voir d'insectes xylophages), sans omettre un matelas élastique constitué par des couches de rondins et de sacs de terre interposé entre le plafond et l'étalement en vue d'amortir la chute des matériaux ; des feuilles de tôle ou des grillages peuvent être également installés pour s'opposer au décollement d'éléments du plafond et à leur chute, et protéger de ce fait les réfugiés. Malgré les centaines de milliers de caves dans Paris, la capitale manquera cruellement d'abris, heureusement Paris ne fut ni victime de bombardements à outrance, encore moins la cible du péril-aérochimique tant redouté 4. Si en 1936, cette disproportion entre le nombre de caves et la population à abriter était déjà évoquée comme lors du Conseil municipal du 23 mars « *À la suite des agissements inquiétants de nos voisins d'outre-Rhin, de nombreux habitants de Paris se sont préoccupés de connaître les abris prévus par les services publics pour servir de refuge en cas de bombardement aérien de la capitale* », cette réclamation vis-à-vis du manque d'abris transparaîtra tout au long de l'Occupation de la part des responsables de la Défense Passive, quel que soit l'arrondissement.



Exemple d'aménagement des sous-sols de la mairie du 14ème arrondissement en Poste de secours sanitaire. (Archives de la Préfecture de Police)

Les blessés devaient y être regroupés en fonction de la nature des gaz (asphyxiants, suffocants, vésicants). L'abri était bien évidemment muni de sas afin d'éviter la contamination de l'air intérieur par une atmosphère extérieure potentiellement toxique, tandis qu'un dépôt mortuaire était également prévu. Notons la présence dans l'aile droite de la mairie d'un abri dévolu au poste de police qui était alors indissociable de chacune des mairies d'arrondissement, abri séparé comme il se doit des abris pour le personnel municipal et éventuellement les administrés qui auraient été présents au moment d'une alerte. Compte non tenu des tranchées-abris qui avaient été édifiées devant la mairie et qu'il fallut

condamner en 1949 car des enfants avaient pris l'habitude de venir y jouer.

En janvier 1939, il y avait déjà 23 km de tranchées dans les squares, jardins publics et promenades de la Ville de Paris, on dénombrait également 320 refuges dans les administrations et services publics, 28 postes de secours sanitaires (= PSS, pour soigner les futurs éventuels gazés) avaient déjà été construits en sous-sols pour compléter l'action des hôpitaux, et on dénombrait 40 378 caves pouvant accueillir 700 000 personnes. Concernant le métro, hormis les 3 stations abris (Maison-Blanche, place des Fêtes et la Boucle de Villiers), 26 stations étaient considérées comme refuges potentiels susceptibles de recevoir 250 000 personnes (75 en 1944), tandis qu'un grand abri de 1800 places était conçu aux Halles.

Sous Paris, à plus grande profondeur, existent d'anciennes carrières souterraines de calcaire qui pourraient présenter un moyen de protection plus efficace, mais il n'y en a pas partout sous la capitale : seul dix pour cent de la ville est ainsi sous-minée. Celles de gypse, donc sous la rive droite, ayant été foudroyées en espérant stabiliser les terrains au-dessus, elles n'existent plus, excepté sur les plans anciens et dans l'histoire parisienne. Celles de calcaire, les seules accessibles, seraient les plus appropriées, mais elles présentent quelques inconvénients non négligeables : elles sont généralement situées profondément sous le niveau des rues (en moyenne une vingtaine de mètres) donc plus difficilement accessibles, encore moins à une foule considérable, les ciels doivent être consolidés, et dans la plupart des cas ce sont des biens privés. Il fut néanmoins admis que ces carrières pourraient être réservées dans des cas spéciaux et isolés, ce qui avait déjà été envisagée à la fin du premier conflit mondial.

Le 25 juin 1918, le gouvernement militaire avait déjà formulé ce vœu d'utiliser les anciennes carrières souterraines de Paris comme refuges en cas d'alerte. Le 23 août 1918, le préfet de la Seine, après avis défavorable de la Direction des travaux de Paris (Service des carrières), reconnut l'impossibilité de mener à bien une telle opération pour plusieurs raisons : les difficultés d'accès, le problème d'éclairage qui aurait pu entraîner des accidents graves en cas de descente rapide aux abris, la complication de la circulation, la surveillance et des secours en cas de besoin. De plus, la réticence du Service des carrières s'appuyait aussi sur l'inondation de certaines galeries, leur faible largeur et hauteur, mais il reconnaissait à cette occasion l'existence d'anciens vides d'exploitation faisant partie du tréfonds public (municipal ou départemental), certes plus spacieux que les galeries d'inspection, mais en très médiocre état. A cette même époque, l'Assistance publique convoita elle aussi les anciennes carrières du département de la Seine, en particulier celles sous l'hôpital Cochin, en vue d'y installer ses services hospitaliers. Là encore, cette administration se vit opposer un refus s'appuyant sur l'absence d'aération, l'humidité excessive, la circulation difficile dans les galeries, une température assez basse, etc., en somme des lieux « aussi peu que possible destinés à l'usage

hospitalier ».

La sauvegarde des archives, objets d'art, collections précieuses en cas de bombardements intenses, préoccupa également le gouvernement militaire. Dès 1914, le Service des carrières, qui avait encore en mémoire la perte désastreuse dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871, du premier atlas au 1/1000e des carrières souterraines dressé par De Fourcy (de 1856 à 1859), se soucia de la préservation de sa cartographie et de ses archives. Mais une étude démontra que si l'on évitait aux archives « le risque de la destruction – hypothétique – par les bombes, on leur faisait courir sûrement celui d'être irréparablement endommagé par l'humidité qui règne constamment dans les galeries. »

Mise en lumière et mise au point de la réalité des sous-sols parisiens pendant l'Occupation gilles.thomas@paris.fr p.7 / 19

Parmi les initiatives privées, notons celle du directeur des éditions Armand Colin qui s'était adressé en juin 1918 au Conseil municipal pour demander son avis sur l'utilisation des carrières pour abriter ses manuscrits. L'immeuble de cet éditeur, 103 boulevard Saint-Michel, avait été bâti sur une ancienne carrière de pierre à bâtir, située à 16 mètres de profondeur et dont la hauteur d'exploitation dépasse 3 mètres. Lors de la construction du bâtiment, les fondations ont été assises sur des massifs de consolidation au niveau des carrières qui avaient alors été remblayées de terre, « mais il suffit d'enlever cette terre pour obtenir de beaux vides, solides, capables de contenir une grande quantité d'objets... ». Emile Gérard, alors sous-inspecteur à l'Inspection des carrières, n'était pas complètement opposé à l'idée arguant qu'« il n'est pas interdit aux propriétaires d'immeubles situés sur les carrières de se servir de leurs souterrains pour y déposer les objets d'art ou de grande valeur, les peintures, dessins, manuscrits originaux, empreintes. » Mais il ne faut jamais oublier que l'humidité permanente d'une carrière souterraine est hautement incompatible avec la conservation du papier et autres matières putrescibles, sauf à y réaliser des travaux pour y installer des appareils de déshumidification et de chauffage qu'il faut maintenir en fonctionnement en permanence (ce qui présente un coût rédhibitoire pour la plupart des initiatives de cet ordre).

L'aménagement des anciennes carrières de Paris en abris publics, durant le premier conflit mondial, ne dépassa donc jamais, sauf cas isolés, le stade de la virtualité.

Aménagement et création de novo d'abris

Tordons là aussi le cou à certaines idées préconçues, contrairement à ce que l'on peut lire par-ci par-là, ce n'est pas à la fin de années 30's que des abris ont été construits ou aménagés sous Paris, a fortiori ils n'ont pas tous été construits en 1937. On en connaît dont les travaux commencèrent en 1934, cas du One Two Two, célèbre « Maison de Rendez-vous » de la rue de Provence, dont le constructeur avait eu l'idée de passer commande de 5000 boîtes d'allumettes pour en faire la

promotion et essayer de se trouver de nouveaux clients, susceptibles de suivre ce « bon exemple » impulsé par le propriétaire de l'établissement désireux de protéger sa précieuse clientèle. D'autres abris sont toujours en construction en 1945... après la date officielle de la fin du conflit !

À la veille du deuxième conflit mondial, dans les bâtiments dont la construction était en cours, on modifia parfois les plans pour y intégrer un abri, et l'on se mit à concevoir dès l'étude sur plan des abris dans les futurs projets.



Plan de l'abri Lhomond.

Arrêtons-nous maintenant sur trois cas d'abris aménagés en carrière, car emblématiques de la situation politique de l'époque et de l'état d'esprit de la population : l'Occupant, la Résistance et les Collaboracionnistes. Par un raccourci simplificateur et totalement erroné, mais colporté sans vérification aucune dans la plupart des médias, voire des études universitaires sur le sujet, si sur le plan général du réseau de carrières couvrant les 5e, 6e, 14e et 15e arrondissement (dénommé Grand Réseau Sud) on peut observer de nos jours des abris relativement voisins mais d'occupation antagoniste, cela ne veut absolument pas dire que ce fut le cas pendant les cinq années d'Occupation que connut Paris. Il y a effectivement sous le lycée Montaigne un abri Allemand, sous la place Denfert-Rochereau un abri utilisé par le Colonel Rol-Tanguy chef des FFI, et sous l'école des Feuillantines un abri envisagé par Pierre Laval connu pour son rôle de Collaborateur avec l'Occupant, mais ce sont loin d'être les seuls en carrières dans le GRS.

Ces trois abris sont au départ des abris civils français, puis la défaite de la France fit qu'un certain nombre de bâtiments furent réquisitionnés et utilisés par l'armée d'occupation. En conséquence les abris construits sous les établissements qui changèrent d'affectation devinrent tous des « abris allemands », non pas des sites souterrains où l'Occupant se livrait à des exactions à l'encontre des civils, mais bien des refuges où il se rendait en cas d'alerte ou de bombardement, tout comme la population parisienne en parallèle. Ce fut le cas par exemple de l'abri sous les quais 2 et 3 de la Gare de l'Est dont la construction fut décidée le 20 juillet 1939, qui fut terminé tardivement (le 30 mars 1941 pour le gros œuvre, avec PV de réception définitive le 4

novembre 1941), et donc devint le Poste de commandement souterrain de la Gare de l'Est sous contrôle allemand : la *Bahnofskommandantur*. Ou du lycée Claude Bernard (16e arrondissement), inauguré en 1938 avec son abri en béton, mais qui fut réquisitionné dès le 17 juin 1940 pour servir de caserne allemande puis pour loger à partir de 1942 un bataillon de la 4e *SchutzStaffel-Polizei Division* (une force de maintien de l'ordre), jusqu'au 23 août 1944.



Abri de DP sous la gare de l'Est. Cliché SNCF

L'abri Allemand en carrières

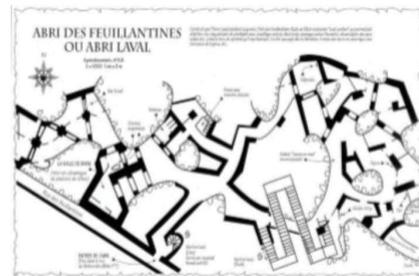
Le lycée Montaigne (Paris 6e) fut réquisitionné par les autorités d'occupation dès le 23 septembre 1940 pour les soldats de l'armée de l'air allemande, la Luftwaffe, cantonnés au voisinage immédiat du Haut Quartier Général de la Luftwaffe que le Maréchal Goering avait établi au Palais du Luxembourg ; l'ancien établissement scolaire est alors baptisé Florian Geyer Burg. Les petites classes et les 6e sont alors transférées dans l'école communale de la rue des Feuillantines (5e arrondissement), et dans les locaux de l'Alliance française, 101, boulevard Raspail. Sous l'école de la rue des Feuillantines sera alors aménagé un abri au niveau des carrières à partir d'août 1941. Le lycée Montaigne est lui aussi au-dessus d'anciennes carrières souterraines, fameuses par leurs premiers exploitants, les Chartreux dès 1257, carrières converties elles-aussi en abri anti-aérien aménagées par les Allemands en 1940-1943. Ce site porte, comme d'autres, toujours les stigmates de l'Occupation, mais les marquages allemands disparaissent de plus en plus sous les injures du temps et les dégradations de visiteurs irrespectueux et sans connaissances historiques, parmi ceux qui fréquentent les carrières souterraines de la capitale. Si l'on peut effectivement atteindre cet abri à partir des carrières / catacombes de Paris, les Allemands avaient envisagé le cheminement inverse, trois parcours débouchaient au niveau de trois sorties de secours : 73 rue Notre Dame des Champs, face au 92 rue Bonaparte, et 86 boulevard Saint-Michel 5, mais également dans un garage pour les camions militaires au 86 rue d'Assas, parcours qu'ils avaient isolés du réseau général des galeries par des fermetures à l'aide de panneaux fixes en bois.

Le 21 août 1944 au soir, une colonne SS en retraite du front de Normandie était venue prendre quelques repos

au lycée Montaigne. Bien que le cheminement par les carrières ne posât plus de difficulté, suite au plan qu'avaient établi les docteurs René Suttel et Jean Talairach à la suite de nombreuses nuits blanches passées à arpenter les centaines de kilomètres souterrains, il ne fut pas question d'attaquer cette troupe affaiblie. Comme pour toute opération d'envergure pensée à partir des carrières pendant l'Insurrection (comme par exemple prendre d'assaut la prison de la Santé), cela ne dépassa pas le stade de la réflexion car l'étroitesse des galeries et l'exiguïté des puits à échelles rendent les actions de sortie et d'évacuation irréalisables sans pertes considérables, « les carrières étant utilisables uniquement comme refuge clandestin, dépôts d'armes et de matériel ou moyens de communication pour de petits groupes ou des individus isolés ». Quelques jours après la Libération de Paris, les docteurs Suttel et Talairach découvrirent d'ailleurs au pied de l'escalier de sortie de la rue Bonaparte un petit tas d'uniformes SS ; certainement des soldats sortis en habits civils par cet accès, profitant de la confusion générale régnant alors autour du jardin du Luxembourg, parmi les derniers bastions luttant contre les libérateurs.

5 À proximité de la tombe de Philibert Aspairt, le portier du Val-de-Grâce qui s'est perdu dans les carrières en 1793, dont on retrouva le squelette onze années plus tard et qui fut enterré sur place. Certains évoquent le fait qu'il soit mort à quelques mètres d'un escalier de sortie... mais cet escalier n'a été construit que 150 ans après. Tout comme la légende qui veut que Philibert soit mort dans les carrières parti à la recherche de bouteilles d'alcools et de liqueurs dans les caves à l'abandon des Chartreux, cette rumeur est basée sur le fait que près de la tombe (et donc de là où fut trouvé le corps) soit gravé « Rue d'Enfer sous le mur des Chartreux », juste une autre coïncidence de localisation.

L'abri des Feuillantines dit « abri Laval »



L'école des Feuillantines devint le « Petit Lycée Montaigne » suite à l'arrivée des élèves chassés de leur précédent établissement par contrainte de réquisition. En 1941, il fallut débousser la carrière sous l'école, autrement dit enlever les remblais issus de l'exploitation et qui comblaient les vides atteignant par endroit 4m50. Le gros œuvre sera terminé en juillet 1942, cet abri étant caractérisé par trois accès totalement différents par leur forme : un escalier à volées droites pour une utilisation par de jeunes enfants, un ancien escalier

hélicoïdal débouchant près de la rue des Feuillantines, et un puits de service à échelons dépendant de l'administration des PTT, utilisable uniquement comme sortie de secours après démolition d'un murage léger en briques. Le 17 mai 1943, il fut décidé que cet abri servirait « également » à la population du quartier manquant cruellement d'abris à partir de l'accès circulaire, mais en revanche plus aux élèves à cause d'un problème d'éclairage dans l'escalier droit, couvert de plus par des plaques en béton trop lourdes et donc difficilement maniables. Nouveau changement d'affectation à partir de février 1944, suite à une réunion entre le Secrétaire général du Gouvernement, le Préfet de la Seine, le directeur de la Défense Passive, des représentants ministériels et de services techniques de la Ville de Paris. Sentant le vent tourner, Pierre Laval venait de demander l'installation d'un Poste de Commandement gouvernemental dans le centre scolaire des Feuillantines 6, et donc le réaménagement de l'abri souterrain aux fins d'y faire installer des éléments de confort dignes des futurs utilisateurs.

Ce site est choisi pour les mêmes raisons qui rendaient intéressant l'abri du lycée Montaigne : le positionnement de l'abri au niveau des carrières permet de prévoir « un certain nombre de cheminements souterrains, avec des raccordements possibles, soit par les réseaux d'égouts, ou par des carrières, avec des artères souterraines de grande envergure comme le Métro ». Cela aurait permis d'y accéder en cas de bombardements intenses, et inversement des extensions auraient pu être atteintes par des liaisons souterraines à partir du PC central. En revanche, le secteur des ministères (essentiellement 7e arrondissement) étant hors zone de carrières, seul le métro ou les égouts pouvaient être envisagés, ce qui était d'ailleurs pensé par l'Ambassadeur du Reich à Solférino, qui avait étudié la possibilité d'installer une draine sur les voies du métro pour atteindre un point à partir duquel il pourrait pénétrer le Paris souterrain.

L'abri des Feuillantines étant désaffecté de sa destination initiale pour être aménagé en « abri de Commandement des Ministères » où un état-major d'une soixantaine de personnes aurait pu travailler, à partir de mai 1944 ce sont des caves des rues Gay-Lussac et des Feuillantines qui furent choisies pour s'y substituer, en attendant l'aménagement d'un nouvel abri dans une carrière à proximité pour le public : ce sera l'ensemble des vides sous le 77-79 rue Claude Bernard connu aujourd'hui des cataphilés sous le nom de « salle Z ». Le 14 février 1945, les travaux n'étaient toujours pas achevés, à cause de l'augmentation considérable de la masse de terrassements initialement prévus (des étaux de masse calcaire plus faibles qu'imaginé, en mauvais état et qu'il avait fallu retailer), de la masse des maçonneries prévues (les piliers de soutènement étaient aussi en mauvais état, et il fallait aussi les asseoir sur le bon sol, plus prévoir des maçonneries d'ouvrages anti-souffle), sans parler de la hausse des salaires entre mars et septembre 1944. Au final, cet abri désormais inutile, sera réceptionné le 19 décembre 1945 !

Pour la transformation de l'abri public des Feuillantines en un PC gouvernemental, cela avait nécessité des travaux supplémentaires d'assainissement, de

ventilation, de chauffage, d'éclairage, et l'apport « d'appareils divers pour permettre le confort indispensable à un séjour prolongé pour des occupants obligés de maintenir leur activité pendant les alertes », mais en « raison des circonstances », la Libération trop rapide de la capitale, il ne servit jamais pour le gouvernement Laval. Le groupe électrogène de l'annexe de la Mairie du 14e avait à cette occasion été réquisitionné, et installé dans les carrières du Val-de-Grâce aménagées elles-aussi en abri pour l'hôpital au-dessus. Ce vaste site souterrain retentit régulièrement de l'écho de très nombreux tirs d'armes à feu, mais ces bruits insolites en ce lieu avaient une origine parfaitement identifiée : ni des échouffourées entre Allemands et Résistants, encore moins des exécutions de personnes, mais tout simplement des entraînements au tir organisé pour et par la Résistance de la police. L'abri Laval fut alors déséquipé à partir de mai 1945, afin d'éviter que le matériel et les accessoires ne se dégradent à cause de l'humidité ambiante des carrières, d'autant plus qu'en cette période post-Libération, la population manquait encore de tout. Mais des petits malins avaient déjà commencé à se servir, une armoire ayant été fracturée et une partie de l'outillage qu'elle renfermait avait déjà disparu.

L'abri des FFI, parfois appelé « abri Rol-Tanguy »

Sous la place Denfert-Rochereau, il existe effectivement un abri qui fut utilisé par le colonel Rol-Tanguy, ou plus exactement deux abris non pas jumeaux mais simplement frères, un sous chacun des anciens pavillons d'Octroi de la Barrière d'Enfer. Dans un article publié en 1936 dans la revue La Nature, est déjà évoqué un projet d'abri civil sous le square Froidevaux pour 1200 personnes, tout comme sont dessinés dans d'autres études d'architectes de monumentaux abris en carrière : 3000 places sous la place Pinel (13e arrondissement) ou deux garages abris pour la Préfecture de Police dans le même arrondissement, accessibles par de longues rampes (pour garer 300 voitures sous la rue Jenner et le boulevard de l'Hôpital).

Dans chacun des cas, ses sites sont retenus pour leur profondeur, une vingtaine de mètres, ce qui les fait résister à toutes les bombes connues à l'époque, ce qui n'est désormais plus le cas 8.

Les abris qui furent réalisés sont plus modestes et changèrent également d'affectation. Sous le bâtiment oriental de la Barrière d'Octroi (actuelle entrée pour la visite du musée des Catacombes) se trouve un abri administratif donc étanche au gaz, autrement dit réservé au personnel du bâtiment situé au-dessus. Sous le pavillon occidental (à la fois ancienne et future entrée de l'Ossuaire municipal 9) se trouve un abri qui fut dès sa création et pendant toute l'Occupation, dévolu au personnel des Services techniques de la ville de Paris travaillant au-dessus, et entre autres au Service des Eaux et de l'Assainissement. Mais cet abri connu un destin beaucoup plus glorieux que les centaines d'autres abris administratifs de Paris, car il accueillit l'état-major régional des Forces françaises de l'Intérieur (les FFI) pendant les dernières journées de

L'insurrection parisienne.

[8_Les obus Röchling testés à la fin de la guerre étaient déjà capables de creuser 30 mètres de craie marneuse suivis de 40 cm de béton armé avant d'exploser !
\(<http://derelicta.pagesperso-orange.fr/aubin3.htm>\).](#)

[9_Car à la suite d'une réaffectation de l'usage des bâtiments, le pavillon Ouest va devenir le nouveau musée de la Libération de Paris, en lieu et place des deux musées peu fréquentés de la dalle Montparnasse : le Musée Jean Moulin et le Memorial du Maréchal Leclerc de Hautecloque.](#)

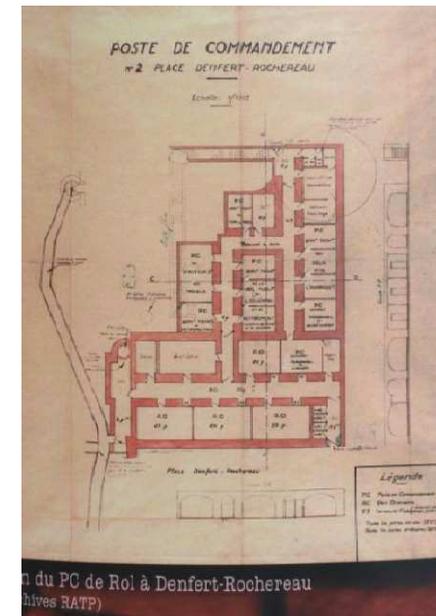
[10 « Rol-Tanguy », 768 pages de biographie par Roger Bourderon \(© Tallandier 2004\).](#)

À partir du 20 août 1944, les hommes du colonel Rol-Tanguy (à la tête des FFI depuis juin) s'y installèrent, conjointement au personnel municipal qui continuait d'y poursuivre sa mission pendant les alertes. Pour passer de l'immeuble du Service des Eaux de la rue Schoelcher à cet abri à 20 m sous la place Denfert-Rochereau (et non 26 comme transmis d'article en article), Rol et ses agents empruntèrent un « puits de service » (selon ses souvenirs) ... qu'il convient d'interpréter par un escalier en colimaçon et non par « des barreaux scellés dans sa paroi, comme ceux des bouches d'égout 10 ». Le choix de cet emplacement ne doit rien au hasard : cet abri avait été indiqué à Rol par M. Tavès, chef du Bureau des projets de la Ville et Résistant depuis fin 1942, et mis à la disposition de Rol par le général Bloch-Dassault qui était alors au Comité directeur du Front national. Cet abri était aussi relativement bien positionné sur la route qu'emprunteraient certainement les alliés pour entrer dans Paris, mais surtout il possédait son propre central téléphonique relié au réseau des égouts, ce qui le rendait indépendant et permettait de doubler le standard de surface des PTT. De plus, grâce à un ingénieur du métro, le capitaine Réa, ce standard téléphonique souterrain fut également relié au réseau métropolitain ; il était donc en communication avec 250 postes dans Paris et la Région parisienne, dont la Préfecture de Police. Et comme dans les deux cas précédents, les communications avec les carrières offraient un certain nombre de voies de replis et d'innombrables sorties de secours. Mais si cet abri est bien établi au niveau des carrières 11, ce n'est pas véritablement à partir des catacombes que Rol-Tanguy dirigea l'insurrection parisienne ; même si l'on peut communiquer aisément de l'un à l'autre, l'ossuaire municipal est à plusieurs centaines de mètres de là 12. L'usage des carrières comme moyen de déplacement avait parfaitement été mis en évidence par le travail de relevés de Suttel et Talairach, puisqu'au cours de leurs très nombreuses pérégrinations souterraines, ils ne furent confrontés qu'une seule fois à l'apparition d'une lumière au loin, sous le 14e arrondissement d'ailleurs (précisément sous la rue Humboldt).

Dans son livre de mémoire « Catacombes et carrières de Paris », René Suttel évoque sa première rencontre avec Rol-Tanguy, sans le savoir car il portait alors un autre pseudonyme. Suttel était alors en pleine période de relevé souterrain des galeries de carrières, en espérant que le plan final pourrait servir à la Résistance : « Au début de l'année 1944, nous fîmes connaissance par l'intermédiaire d'un réseau de résistance de la Presse, d'un groupe intéressé par l'utilisation des carrières. Quelques jours plus tard, un homme disant s'appeler Morel nous demanda de les lui faire visiter. Ce Morel, nous l'apprîmes plus tard, n'était autre que le colonel Rol-Tanguy ». C'est d'ailleurs au cours de cette visite que se déroula l'incident évoqué immédiatement supra. Les indications portées sur le plan 13 étaient pensées pour pouvoir permettre à un néophyte de circuler en se basant sur des repères visuels (des indications de plaques gravées, des graffitis faciles à identifier comme une couronne, un tambour surmonté de ses baguettes, une tête coiffée d'un chapeau pointu, etc.), et donnaient précisément les débouchés des sorties (au 42 boulevard Pasteur devant la laiterie parisienne ; ou pour la place Falguière, devant la pharmacie par une trappe à charnière, ou devant le n°5 derrière l'avertisseur de police, aussi en face de Philippon au n°95, etc.). L'exposition inaugurée le jeudi 18 juin dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville apporte un élément totalement ignoré jusqu'à ce jour : la possession par la famille Rol-Tanguy d'un plan dressé par le docteur Suttel, non pas la réalisation finale mais une version antérieure et partielle. Quelques différences entre les deux : les galeries sous le Val-de-Grâce sont à peine ébauchées, la boucle sous l'école des Mines est incomplète, le « bunker » allemand y est absent.

Bien que ce site ait été parfaitement connu des Occupants 14, afin de ne pas attirer l'attention sur l'agitation qui y régna pendant ces cinq journées cruciales qui se terminèrent par la reddition des Allemands le 25 août 1944, les accès utilisés étaient soit le puits à échelons de la gare de Sceaux, soit l'escalier de la rue Schoelcher. Sage précaution puisque le 22 août cette gare du RER fut attaquée en vain par les Allemands. C'est donc de ce site que furent rédigés et tapés les communiqués quotidiens du genre « Paris se bat », ou « L'appel aux barricades » du 22 août, avant d'être affichés partout dans Paris.

Le 25 août, Paris étant définitivement libéré, cet abri souterrain qui fut bien utile ne s'avéra plus nécessaire, Rol-Tanguy s'établit alors en surface, et choisit pour se faire dès le 28 août... l'école des Feuillantines.



Abri de Rol-Tanguy, chef des FFI.

Une FFI sous les ordres de Rol-Tanguy, raconte dans son journal de souvenirs : « Je suis affectée rue de l'Université dans le 7e, à côté du Ministère de la Guerre dans un hôtel réquisitionné. L'avantage, c'était agréable ; ça changeait du central téléphonique installé dans les catacombes ! Et même de celui de l'école de la rue des Feuillantines... Là, des couloirs avec tapis, des chambres très belles, pas de lits, des bureaux et cabinets de toilette. »

L'abri de Denfert venait de gagner pour la postérité son surnom d'abri FFI ou « abri Rol » ce que celui-ci s'empressa d'écrire à la craie au niveau d'un des accès souterrains, pour le documentaire à chaud reconstituant les événements qui venaient de s'y dérouler, et qui fut tourné en septembre 1944 (visible sur le site Internet de l'INA). Si pour les 60 ans de la Libération de Paris, la RATP ajouta au nom de la station de Métro Denfert-Rochereau la précision Colonel Rol-Tanguy en son hommage, signalons que le changement de plaques ne fut effectué que sur les quais de la ligne 4, la ligne 6 passant juste au-dessous fut oubliée, ce qui rend cette station unique, avoir deux noms différents en fonction de la ligne sur laquelle on se trouve (sans parler des quais du RER qui sont encore plus loin puisque de l'autre côté de la place). « Denfert-Rochereau Rol-Tanguy », une station éminemment parisienne et définitivement inscrite dans la grande Histoire de la capitale, tandis que non loin de là, pendant l'Occupation la station de RER Luxembourg faillit être un abri servant à une population ennemie, car réclamé par l'armée allemande pour son personnel. Cela aurait donné un

abri tout à fait ordinaire, au détail près qu'il n'aurait pas été d'une profondeur jugée comme suffisamment protectrice, mais cela ne changea en rien l'opinion de l'armée allemande qui demanda à plusieurs reprises que lui fut réservée cette gare.

11_ Il est à noter que deux plaques commémoratives similaires dans les rues de Paris pourraient faire presque croire à un don d'ubiquité de Rol-Tanguy, car localisant cet abri dans deux endroits distants de plusieurs centaines de mètres : l'une rue Schoelcher (inauguré récemment car en février 2013), l'autre place Denfert-Rochereau. Sur la plaque de la rue Schoelcher, il aurait été plus judicieux d'écrire « C'est à partir des sous-sols de ce bâtiment que Rol-Tanguy gagna l'abri de la place Denfert-Rochereau d'où il coordonna l'insurrection de Paris... » tandis que place Denfert-Rochereau le terme Abri aurait mieux valu que celui de Souterrain.

12_ La confusion provient de l'usage erroné du vocable « catacombes » pour désigner l'ensemble des anciennes carrières souterraines de la Ville de Paris, et non pas uniquement l'Ossuaire municipal.

13_ Au détriment de sa réalité topographique : sur le plan la partie sous le cimetière Montparnasse est quasiment méconnaissable, et la galerie PTT du boulevard Saint-Michel sinue alors qu'elle est parfaitement linéaire.

14_ Contrairement à ce que l'on peut encore lire ici ou là dans certains articles journalistiques voulant rappeler ces heures glorieuses de l'histoire de Paris

Les autres réseaux souterrains : métro – égouts

Si des abris ont été aménagés dans les caves, voire exceptionnellement dans les carrières, il y eut aussi d'autres sites souterrains retenus pour cet usage : des portions de l'ancien aqueduc d'Arcueil par exemple (au moins deux : dans le jardin de l'hospice de La Rochefoucauld et sous le parking d'un particulier), ou des égouts désaffectés (cas de l'hôtel de la Monnaie). Mais craignant un usage des égouts par un ennemi fourbe voulant utiliser cette voie de circulation pour pénétrer dans Paris, en décembre 1937 une lettre du Préfet de Police au Ministère de l'Intérieur signalait « la possibilité d'utiliser les galeries des égouts pour commettre des attaques et des attentats, soit contre les Ambassades, soit contre des Etablissements occupés par les Services Publics. » Pour y remédier, il était conseillé de renforcer le murage trop léger séparant les établissements sensibles du réseau d'égouts, en y ajoutant un mur en ciment armé de 40 à 50cm d'épaisseur.

Au contraire, au moment de l'Occupation, le réseau des égouts fut plutôt utilisé pour y faire circuler des individus ou y faire disparaître des objets compromettants. Le 18 novembre 1942, au cours de travaux de nettoyage au carrefour boulevard Auguste Blanqui / rue Vulpian des égoutiers découvrent 50 revolvers à barillet, 24 pistolets automatiques, 2 grenades vides, 13 obus de 37 m/m chargés, 9 obus de 37 m/m non chargés, 1 obus de 28 m/m chargé, 5 poignards, 1 poing américain, 1 bombe à ailettes et 15 baïonnettes, plus des débris

correspondants à des morceaux ou à des pièces détachées de fusils (culasses, canons et pistolets, etc.), le tout inutilisable à cause d'un séjour prolongé dans l'eau. Tandis que, si dans le rapport du 24 juillet 1944 du Commandement FFI Île-de-France concernant la « Situation militaire de l'armée allemande en France en date de fin juin 1944 », par l'indication que les Allemands « ont effectué d'importants retranchements dans les égouts », peut-être convient-il de comprendre dans les catacombes à savoir les carrières, ce que pourrait laisser penser un plan trouvé sur un soldat allemand le lendemain de la Libération de Paris (propriété d'une collection particulière)

« Pour nos groupes OS (= Organisation spéciale) de Paris, les premiers ravitailleurs en armes ont été les égoutiers. Les ateliers du service municipal des égouts dans le XVIIIe arrondissement, le XVIe, le XIVe, le Xe livraient chaque semaine un certain nombre de revolvers, de poignards ; toutes ces armes n'étaient pas utilisables, certaines étaient détériorées. Puis, et cela souvent, lorsque nous avions les armes, elles n'étaient pas accompagnées des munitions correspondantes ; néanmoins, cette activité a constitué pour la Résistance à Paris l'une de ses premières dotations en armement. À propos de cette activité de la première heure, on doit honorer le nom de deux ouvriers du service des égouts de Paris : Edouard Maury, militant communiste, dont l'action dans ce domaine fut réellement héroïque et Georges Blot qui, à lui seul, nous avait procuré cinq ou six revolvers en bon état ; cela avait alors une valeur que les mots ne peuvent exprimer. » 15

15 « Buchenwald : du martyre à l'insurrection » Marcel Paul (Plon - 1968 ; collection Histoire de notre temps)

Mais ce qui est sûr, est que lors des combats liés à la Libération de Paris, les égouts sont envisagés dans différents plans. En juillet 1944, dans le cadre de la préparation de l'Insurrection, les Services techniques de la ville étudient la possibilité d'inonder des ouvrages allemands au moyen des égouts (Ministère de la Marine, Hôtel Majestic, l'Opéra, porte Dauphine), ou pour empêcher les occupants de passer souterrainement d'un site à un autre de la même zone, afin de les obliger à circuler à ciel ouvert. Ce procédé présente en fait un certain nombre d'impossibilités à cause de différences de niveaux, ou pour le réduct de la place de la République, lequel est mis en relation avec les galeries du Métro, et dont les communications sont pour cela à l'abri des inondations. Le 23 août 1944, c'est la possibilité d'introduction d'hommes et de munitions par les égouts à la Préfecture de Police qui est retenue : - soit il est possible de circuler à l'air libre entre le quai de la Mégisserie et la Préfecture. Dans ce cas, les hommes pouvaient descendre par groupe de 10 par l'entrée du kiosque des égouts du 64, rue de Bretagne (square du Temple), et circuler dans le collecteur Sébastopol ; - sinon il faut utiliser les égouts jusqu'à la Préfecture de

Police. Mais à cause de la traversée de la Seine par l'égout du Pont-Neuf qui est très bas de plafond, le débit devait être dans ce cas réduit à 100 hommes par heure au maximum, par colonne de 50 hommes.

Quoi qu'il en soit, la descente pouvait toujours se faire par des regards dispersés dans Paris, et comme il y en a plus de 35 000, soit un tous les 50 mètres, cela ne devait pas être un souci. Dans tous les cas, la grille du sous-sol de la Préfecture de Police et donnant sur l'égout du parvis de Notre-Dame devait être ouverte et gardée au moment de l'opération. Inversement, il était prévu d'organiser des patrouilles spécialement dans le but de découvrir et d'arrêter toute personne qu'elles que soient ses qualités, qui pénétrerait, tenterait de pénétrer ou sortirait d'un regard sans être muni de l'autorisation précitée, ceci afin de prévenir tout attentat. Puis, la guerre terminée, les égouts, à défaut de retrouver leur tranquillité, furent à nouveau utilisés pour faire disparaître des souvenirs compromettants. Le 3 décembre 1947, à Bois-Colombes, on trouva des grenades à manche (donc certainement allemandes) sous deux bouches d'égout où elles venaient d'être jetées.

Le métro servit de refuges pendant les alertes, mais il put aussi être utilisé pour gagner un abri situé à une distance trop grande avec lequel il pouvait communiquer. L'abri A de l'Hôtel de Ville, un abri collectif sous la cour Sud, devait aussi accueillir le personnel de la Police économique (= répression des Fraudes) située à 200m ; or l'entrée de la station de métro ligne 11 avenue Victoria (entre les rues Adolphe Adam et Saint-Martin) communiquait avec cet abri A. En mai-juin 1944, il fut demandé en vain que cette entrée soit maintenue ouverte pendant les alertes, car les communications entre l'abri et le garage du métro L11 en avaient été bouchées.

Lors des alertes, le courant de traction était bien évidemment coupé afin de permettre aux réfugiés de descendre sur les voies et d'augmenter ainsi la capacité d'hébergement (voir l'illustration représentant la même chose en 1918). Avec la même précaution d'absence de risque électrique, les tunnels du métro permirent aussi des déplacements piétonniers à l'abri des combats de la surface, principalement lors des dernières batailles d'août 1944. Le sous-sol de la Préfecture de Police était relié à la station Cité par une galerie qui permettait des mouvements de troupes en toute discrétion 16. Cette galerie, étant oubliée par les autorités d'occupation, le contact put être maintenu par la Résistance avec tous les points de Paris par les tunnels du Métropolitain. Alors que les Allemands bloquaient les portes de la Préfecture, les agents de liaison pouvaient tout simplement s'éclipser en descendant dans le tunnel. Les Allemands tentèrent eux aussi de passer par le métro pour prendre les insurgés à revers, à Gare de Lyon, Vincennes, Kléber, Étoile ou Porte de Saint-Cloud. Mais ce sont les insurgés qui contrôlaient physiquement le souterrain (par leur présence et en y contrôlant l'éclairage), que des FFI empruntèrent pour renforcer les groupes qui occupaient la Préfecture de Police. En plongeant les tunnels dans le noir quand le danger se faisait sentir, il arriva que des Allemands se tirent dessus, et parfois les sous-stations électriques rétablissaient inopinément mais opportunément le

courant sur leur passage ; cela enrayait leurs tentatives et les dissuadait de les renouveau.

... et Paris ne fut pas détruit, de Pierre Taittinger (© L'élan – Témoignages contemporains 1948).

Après la Libération, un contrôle de la sécurité des tunnels fut organisé, particulièrement ceux passant sous la Seine, afin de s'assurer qu'ils n'avaient pas été piégés, en rapport avec l'ordre émanant d'Hitler de détruire Paris. Cette politique de l'herbe rase non seulement n'eut pas lieu, mais très rares sont les endroits où il fut trouvé des charges explosives. Les sous-sols continuèrent néanmoins pendant encore quelque temps à faire parler d'eux. Le 31 août 1944, les sœurs du dispensaire de la rue Georges Bizet (16e) demandèrent l'intervention de la police. Entendant chaque nuit des bruits dans le sous-sol, elles pensaient qu'ils provenaient des souterrains creusés par les Allemands pour relier le 54 avenue d'Iéna, anciennement occupé par les SS, à l'hôtel Majestic. Elles craignaient que des soldats ennemis ne s'y trouvent encore. La veille, le Ministère des Colonies avait exigé les mêmes contrôles dans les « Catacombes »

Des sous-sols fondateurs de la ville aux sous-sols régénérateurs

Les trois forces en présence à Paris pendant les cinq années que dura l'Occupation utilisèrent les sous-sols, au niveau des carrières, mais on ne peut pas dire qu'ils occupèrent concomitamment des abris voisins. Et de toutes manières, il n'y eut aucune rencontre dans le réseau des carrières entre les ennemis de l'époque. Les sous-sols où ils se côtoyèrent régulièrement, ce fut le réseau métropolitain utilisé pour leurs déplacements, réseau restreint quant au nombre de stations ouvertes par manque de personnel, mais également par restriction de l'électricité.

Et si la Libération de la capitale s'éleva bien en partie de ses sous-sols, il est coutume de dire par un raccourci simplificateur que c'est depuis son poste de commandement établi dans les Catacombes que le colonel Henry Rol-Tanguy coordonna l'Insurrection. C'est en partie vrai, mais on a vu que la réalité est un peu plus complexe : c'est bien au niveau des catacombes, mais nullement dans l'ossuaire lui-même, et uniquement pendant cinq longues journées. En tous cas, les différentes forces en présence – Résistants, Allemands et Collaborateurs – envisagèrent d'utiliser les carrières, éventuellement pour se déplacer, surtout pour s'y abriter, avec plus ou moins de succès.

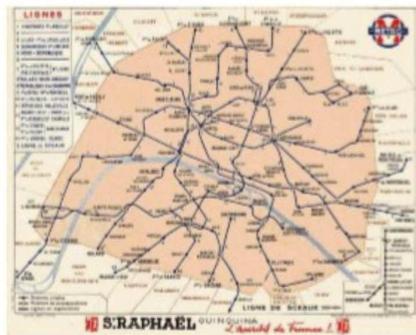
Quoi qu'il en soit, si les entrailles de la ville sont à l'origine de sa naissance et de ses richesses architecturales, elles sont aussi fortement impliquées dans la renaissance de la ville après cinq années passées sous le joug de l'occupant allemand. D'autant plus subtilement et subrepticement que pour établir et renforcer des barricades pendant les journées de l'Insurrection, les sacs de sable de la Défense Passive servit à la « défense active » !

« ... et le monde entier a tressailli quand il a su que Paris émergeait de l'abîme et que sa lumière allait de nouveau briller. » De Gaulle, discours du 29 août 1944.

Bibliographie :

« Les bombardements de Paris (1914-1918). Avions – Gothas – Zeppelins – Berthas », par Jules Poirier (© Payot 1930) ;
« Conseil municipal de 1936 : Proposition (n°152 – 7 pages) Tendant à l'utilisation des anciennes carrières souterraines pour la protection de la population parisienne contre les attaques aériennes » (déposée par M. Calmels. Conseiller municipal) ;
« Note (n°168 – 4 pages) Sur les différents types d'abris pour la défense aérienne du territoire » (note faisant suite à la proposition n°152 de M. Calmels sur les abris souterrains) ;
« Les carrières souterraines de Paris peuvent-elles être aménagées en abri ? » La Nature (1er avril 1936 – n°2974 tome 1 p. 299-307), par Pierre Devaux, ancien élève de Polytechnique ;
« Notre Métro » Jean Robert (autoédité en 1967 puis nouvelle version en 1983) ;
« Les carrières de Paris pendant l'Occupation allemande » (Alain Clément), p.39-44 de Liaison Sehdacs (1985 n°5) ;
« Catacombes et Carrières de Paris ; promenade sous la capitale », par René Suttel (édité en 1986 par la SEHDACS, puis en 1993 par le PICAR) ;
« Rails et pavés. Paris, août 1944 (Récit d'événements vécus) » Pierre Patin (© La pensée universelle - 1994) ;
« Libération de Paris / Les cents documents », par le Colonel Rol-Tanguy & Roger Bourderon (avant-propos de Jacques Chaban-Delmas) © Hachette 1994 (collection Pluriel)
« Les anciennes carrières de Paris, archives : Projet d'utilisation des carrières pendant la Grande Guerre » par Georges Mantoy, p.47-50 de Liaison Sehdacs (1998 n°13) ; « Utilisation des carrières pour la protection des Parisiens lors des grandes guerres » par Alain Clément, p.51-58 de Liaison Sehdacs (1998 n°13) ; « Atlas du Paris souterrain », ouvrage collectif sous la direction d'Alain Clément et Gilles Thomas © Parigramme 2001 (récompensé par le Prix Haussmann 2002) ;
« La guerre des crayons », par Manon Pignot (Parigramme 2004) ;
« Rol Tanguy », par Roger Bourderon (Taillandier 2004) ;
« Je me souviens du 14e arrondissement », par Sylvie Bonin et Bernadette Costa (Parigramme 2005) ;
« Engagé volontaire. Roger Bourmaud (collection Ma Résistance) », récit par Nicolas Duffour. (Gilbert Clarey 2005) ;
« Le lycée Claude Bernard sous l'Occupation », par Nicole Rizk (professeur d'histoire et de géographie au lycée Claude Bernard), décembre 2011 ;
« Paris dans la Grande Guerre », par Manon Pignot (Parigramme 2014) ;
« Abris souterrains de Paris. Refuges oubliés de la Seconde Guerre mondiale », par Gilles Thomas (photographies Diane Dufraysy-Couraud) (Parigramme – avril 2017).
Les carrières de Paris sous l'Occupation : http://ktakafka.free.fr/F_2GM.htm

Auteur : Gilles Thomas



Abri allemand sous le lycée Montaigne, occupé. Sur les murs des recommandations : interdiction de fumer, silence. (Atlas du Paris souterrain)



Salle des soins de l'abri. (Atlas du Paris souterrain)